Lançon
le trait d'union
Provence
18/ Décembre2022

EDITO

Chères Lançonnaises, chers Lançonnais,

Le temps estival et festif a laissé place à un automne de restrictions qui impactent nos budgets : ceux des collectivités au même titre que ceux des particuliers et des entreprises.

Il a fallu nous adapter rapidement, et c'est en concertation avec les communes du Pays Salonais que des décisions communes et solidaires ont été adoptées.

Ainsi, après celles déjà en place, la présentation des vœux de bonne année se fera plus sobrement pour tous ; je vous recevrai en Mairie entourée de mon équipe et de manière informelle, les samedis 14 et 21 janvier de 11h à 12h, toujours désireuse d'affirmer les liens tissés avec vous. Vous aurez à cette occasion la primeur de la présentation du film de mes vœux, en amont de sa diffusion sur notre chaîne Youtube et nos réseaux sociaux.

Si l'ensemble de notre protocole est revu à la sagesse économique, nos rencontres n'en ont pas moins évolué autrement, grâce notamment aux rendez-vous de quartiers mensuels qui seront maintenus tout au long du mandat.

Pour toujours plus de proximité, une nouveauté dès février avec la mise en place d'une permanence sans rendez-vous que j'assurerai le premier lundi de chaque mois de 9h à 13h en mairie.

Nos années à venir s'accompagneront désormais d'une belle amitié espagnole, je vous invite à construire avec nous les liens qui nous uniront aux habitants d'Alpedrete.

Enfin, de belles évolutions se profilent en ce début d'année 2023, dont j'aurai l'occasion de reparler : l'appel à projets de l'ex cave officiellement lancé mi-novembre, la requalification de l'axe principal de circulation entre le rond-point de l'entrée de ville nord (D15) celui du pressoir (D19), l'aménagement de la plaine sportive accompagnant le nouveau gymnase.

Les fêtes de fin d'année que nous allons traverser au milieu des tensions qui agitent notre planète doivent rester un moment de plénitude et permettre de nous retrouver pour apprécier ces moments en famille et entre amis.

Bienveillance, solidarité et entraide sont à considérer plus que jamais.

Je vous souhaite un joyeux Noël.

Julie Arias,
Maire de Lançon-Provence
Conseillère Départementale

Sommaire

- Vie Municipale..... p.1 à 3
- Vie économique ..... p.4 et 5 et sociale
- Vie locale..... p.6 et 7
- Agenda et Etat civil p.8

Mairie de Lançon-Provence | @mairielanconprovence | Mairie de Lançon-Provence

Alpedrete, notre nouvelle jumelle

Julie Arias s'est rendue en Espagne afin de sceller officiellement le jumelage de notre commune avec celle d'Alpedrete.

Signature de la charte

La cérémonie s'est déroulée à la Maison des Jeunes, en présence des membres de la communauté éducative de la localité espagnole et de la presse.

La signature de cette charte, le 27 octobre, marque le début d'une relation longue et solide qui permettra de nouer des liens amicaux entre les habitants des deux localités.

Autour des élus des deux villes, cet événement a réuni des représentants de l'équipe de direction du CEIP El Peralejo (Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance) et de l'IES Alpedrete (Instituto de Estadística), centres au sein desquels les cours sont dispensés en langue française.

Ce projet de jumelage, ajourné en raison de la pandémie, a été réactivé en novembre 2021, à l'occasion de la visite à Lançon de Juan Rodriguez (Maire d'Alpedrete) et son Conseiller délégué à la jeunesse Antonio Pugliese.

Aujourd'hui, grâce à cette officialisation, les deux édiles vont pouvoir concrétiser les objectifs des deux communes : développer des projets communs ; offrir des opportunités, principalement pour les plus jeunes.

En effet, ce séjour a permis à Mme le Maire de rendre visite à des élèves de classe de CEIP, pendant leur cours de français, et de leur présenter les perspectives offertes par ce jumelage.

Les élus d'Alpedrete et Lançon réunis

La découverte du musée Cantero, récemment inauguré, a été aussi un moment fort de ce week-end ; à travers cette structure, les élus locaux entendent valoriser l'histoire de leur commune, sa culture, son moteur économique, afin d'assurer la transmission patrimoniale aux générations futures.

Attentions réciproques
- Spécialités gourmandes de Provence
- Arbre de vie gravé de l'association des Jumelages (avec deux livres)
- Pierre façonnée taillée dans les carrières d'Alpedrete

Premiers projets communs

Au cours de sa visite à l'école publique El Peralejo, qui dispose de classes de français, Mme le Maire a exposé son souhait de voir les enfants des deux communes entamer de premiers contacts.

Parallèlement, les élus des deux municipalités vont commencer à organiser des évènements culturels et sportifs qui permettront aux habitants de faire mutuellement connaissance.

« Correspondances, séjours linguistiques, stages étudiants ou professionnels, découverte culturelle, développement économique... les projets ne manquent pas ; notre rôle sera de faciliter les échanges et assurer partage, aide et fraternité entre nos 2 communes.

Plus que jamais nous devons maintenir des liens solidaires les uns avec les autres ».

site : alpedrete.es

Alpedrete est une commune de la Communauté de Madrid ; ville de **16 000 habitants**, elle est située au nord-ouest de la capitale espagnole, distante d'environ **40 km**.

Sa spécificité est la pierre et la taille de pierres. De nombreux habitants parlent français, ayant quitté leur pays pour l'hexagone durant la guerre d'Espagne, offrant ainsi leur savoir-faire à leur terre d'exil.

Mairie d'Alpedrete

L'association

C'est au domaine de la Cadenière qu'une quarantaine d'adhérents de l'Association des Jumelages se sont retrouvés autour du pot de l'amitié après deux ans d'inactivité dus au Covid. Un hommage a été rendu à notre amie Pierrette qui fut l'une des nombreuses pionnières de l'association.

L'urbanisation, question de loi

Sujet maintes fois évoqué, une nouvelle fois abordé il y a peu avec M. le Préfet, l'urbanisation de notre commune est au cœur de mes préoccupations.

L'évolution de la loi et du droit à l'urbanisme

La loi SRU instaurée en 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain impose aux communes, à travers son article 55, un nombre minimum de logements sociaux proportionnellement à leur parc résidentiel.

De toute évidence, ce prorata provoque un déséquilibre entre les communes faiblement urbanisées et les intermédiaires comme la nôtre.

Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), très permissifs en terme de constructions massives et les SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) nous contraignent de plus à « penser en territoire » et non plus en commune ; ce qui signifie dans les grandes lignes :

- une densification « raisonnable » des espaces déjà urbanisés pour éviter l'étalement urbain ;
- des limites à la possibilité de fixer une taille minimale aux terrains constructibles ;
- la suppression du contrôle des divisions de terrains ne formant pas de lotissement.

De fait, deux conséquences importantes échappent aux municipalités: des promoteurs à l'affût d'une part et des propriétaires prêts à vendre au plus offrant sans trop de scrupules de l'autre ; sachant qu'un maire ne peut refuser un permis de construire s'il est conforme, le contrôle de légalité veillant au scrupuleux respect de la loi.

La situation à Lançon

A notre échelle, cette loi nous oblige à un taux de logements sociaux de 25% d'ici 2025.

A ce jour de 7%, la croissance de logements est de l'avis de tous déjà conséquente ; mais pour être bonne élève, Lançon devrait s'équiper de 1 200 logements supplémentaires.

Même avec 200 ou 300 logements de plus, nous serons dans tous les cas lourdement sanctionnés et contraints de payer des pénalités conséquentes en raison du retard pris, et l'Etat pourrait mettre un jour la main sur nos terrains constructibles.

Sanctionnés pour sanctionnés, je persisterai à défendre ce qui me paraît juste et cohérent pour notre commune, soit le minimum nécessaire à notre démographie.

La position de la municipalité

Mes priorités sont les prérogatives du premier magistrat d'une commune. Tranquillité publique et protection des administrés sont au cœur de mes démarches.

Parmi les sujets de toute première importance, la mise à disposition de locaux et leur entretien pour les écoliers et les tout-petits; l'entretien des voiries et leur réfection ; enfin, la préservation et l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement (pistes de circulation douce, apaisement du centre urbain ..).

Mes choix sont assumés : il convient d'avancer avec la trésorerie disponible et notre capacité d'autofinancement, ne pas construire sans pouvoir garantir aux habitants un accueil et une qualité de vie dignes.

Je refuse de signer de grands programmes, asphyxier les quartiers de la commune, dénaturer notre environnement. Je ne compte plus les bras de fer engagés pour stopper certains projets et en revoir d'autres à la baisse. Aussi j'en appelle à la **vigilance de tous** face aux appétits des promoteurs et j'invite les propriétaires fonciers à nous rencontrer en amont de tout projet.

La réaction de mes homologues est quasi unanime, les dispositions gouvernementales sont impossibles à réaliser. Un maire n'est pas un magicien, il n'y a pas de solution miracle; toutefois, face à ces atteintes étatiques, je vous confirme mon engagement à préserver autant que faire se peut notre commune, notre qualité de vie, et ce en dépit des crises auxquelles nous devons faire face.

Zoom sur la rentrée collège

Notre collège fait partie intégrante du Plan Charlemagne lancé par la Présidente du Département Martine Vassal en 2017 ; une stratégie qui vise massivement le confort et la réussite des élèves, avec un investissement de 2 136 € pour un collégien bucco-rhodanien contre 1 369 € de moyenne nationale.

Parmi les 104 000 collégiens des Bouches-du-Rhône, nos 330 lançonnais de 6ème et 5ème ont ainsi bénéficié des aides à la scolarité engagées par le Département.

Carte « Collégien de Provence » : sous forme de bons d'achat, elle leur permet d'accéder à des activités sportives, culturelles, de soutien scolaire et donne également accès à des réductions auprès d'enseignes et associations partenaires. **Montant 150 €**

Kit de fournitures : il se compose d'articles de première nécessité venant alléger le porte-monnaie des familles : cahier, feuillets mobiles, copies doubles, gomme, stylos, crayons, taille-crayon, compas, colle, équerre, rapporteur, règle, ainsi qu'une calculatrice pour les 6ème. **Valeur 60 €**

Tablette numérique : remise dès l'entrée en 6ème et conservée au-delà de la 3ème,

169 élèves équipés cette année

Demi-pension : 307 des 330 collégiens lançonnais sont demi-pensionnaires, soit plus de 90% des élèves. Les repas, préparés sur place par un chef cuisinier épaulé par des agents, se déroulent en mode cafétéria avec un choix entre deux plats.

Tarif maintenu à 3€ le repas

Il en coûte ainsi 420 €/an (pour un élève boursier, le chèque restocollège de 252 € ramène le coût annuel à 168 €) ; l'aide financière étant versée directement par le CD 13 au collège.

Aide totale du Département à la restauration scolaire 62 M€

Parallèlement est établie une charte de la restauration scolaire, pour une cuisine responsable et durable. Ce partenariat vise à privilégier les produits locaux en circuit court.

Subvention départementale : 0,50 €/demi-pensionnaire/semaine

De plus, des associations interviennent auprès des élèves de 5ème pour les sensibiliser aux bonnes habitudes alimentaires.

Subventionnées par le Département

+ de sport : hors temps scolaire, l'association sportive du collège dispense des cours le mercredi après-midi dans le cadre de l'union nationale du sport scolaire. Ceux-ci sont assurés par les professeurs du collège. Plusieurs cycles se succèdent dans l'année : volley-ball, danse, gymnastique rythmique …

Coût 25 €/l'année grâce au dispositif du Département

Les Pinsons sortent du nid

Déjà un trimestre passé à la crèche « Les Pinsons ». Un trimestre riche en émotions pour certains enfants qui ont fait leur première rentrée à la crèche et un trimestre placé sous le signe des sorties pour les plus grands, qui ont pu ainsi profiter des douces températures de ce début d'automne.

Les Pinsons au dojo

Les enfants des 2 sections de grands, « Les Libellules » et « Les Papillons », ont pu se rendre à la médiathèque afin d'écouter de belles histoires contées par Pierre, au parc pour profiter des jeux, au marché du village, et à la colline à la recherche d'escargots.

Et c'est avec beaucoup de plaisir que chaque mercredi matin 6 enfants peuvent profiter du Dojo du nouveau gymnase où cabrioles, galipettes et roulades peuvent se faire en toute sécurité.

Le prochain trimestre s'annonce riche en projets : fête de Noël, galette des rois, visites mensuelles à la médiathèque…et bien d'autres sorties dans le village.

Rentrée scolaire 2023/2024

- Inscriptions en petite section de maternelle pour les enfants nés en 2020
- Inscriptions en cours préparatoire (CP) pour les enfants fréquentant l'école maternelle Lei Cigaloun

Du lundi 16 janvier au vendredi 3 février 2023

A cet effet, vous devrez vous présenter au service enfance jeunesse, muni des documents suivants :

- Copie intégrale du livret de famille (toutes les pages)
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant concerné

A la suite de cette inscription, un certificat sera délivré aux familles en fonction de l'école d'affectation de l'enfant. Si les effectifs le permettent l'enfant sera inscrit dans l'école la plus proche du domicile des parents, à défaut la deuxième école la plus proche sera privilégiée.

Les seuls motifs de dérogation acceptés sont les suivants (arrêté du maire A/50-14 du 27.05.2014) : regroupement de fratrie ; handicaps et raisons médicales graves et attestées ; enfants dont les parents sont employés par la commune ou l'éducation nationale.

Libre Expression

Pas de contribution

Le Conseil des Juniors installé

Les nouveaux élus du Conseil Municipal Junior ont été reçus en Mairie le 11 octobre pour leur investiture, quelques jours après les élections, accompagnés de leurs proches.

Mme le Maire et Virginie Viola, Adjointe aux affaires scolaires, accompagnées d'élus, les ont chaleureusement félicités et ceints de leur écharpe tricolore. Quelques cadeaux de la part du Conseil Départemental et de la municipalité ont agrémenté cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de Gérard Sanchez, bénévole fidèle auprès des jeunes.

Le Conseil Municipal Junior s'inscrit dans une dynamique de démocratie locale. Les enfants ont la parole et pourront par leurs propositions mettre en place des actions pour leur école et la commune.

Notons que, pour la première fois, et pour faire le lien avec le collège, quelques jeunes élus 2021-2022 (élus pour deux ans) étaient aussi présents à cette cérémonie.

Ont été désignés par leurs camarades pour leurs projets et représenter leur école :

Les Pinèdes : Jules Attia, Gaspard Leroc, Louna Santiago
Marie Mauron : Nathan Conry, Luna Grimigni, Maelly Lemonnier
Moulin de Laure : Zoé Donze, Charlie Robert
Les Baïsses : Amande Cheroute-Chabrier, Battiste Lerda
Val de Sibourg : Garance Gassier, Alexandre Quirici

CMJ, prêt pour une nouvelle année !

Provence Verte : Les Baïsses parmi les premiers sites

Le dispositif « Provence Verte » est destiné aux communes de moins de 200 000 habitants ; ses objectifs, liés à l'Agenda environnemental commun à la Métropole et au Département, visent à contribuer à la réduction des températures et limiter les effets négatifs du changement climatique (cf TU d'octobre 2022).

L'entreprise lauréate qui procédera aux aménagements paysagers et plantations aura à charge, pendant deux ans, de surveiller le bon enracinement des végétaux et leur croissance ; un avantage qui n'entrainera pas de travail supplémentaire pour les équipes municipales.

De plus, la volonté politique a été de privilégier les essences locales, peu gourmandes en eau, adaptées au climat méridional et d'entretien facile.

Les secteurs chemin Notre Dame, les Baïsses, gare routière Marcel Pagnol et skate park seront les premiers bénéficiaires de ces aménagements : vivaces, plantes couvre-sol, oliviers, érables de Montpellier, …, viendront orner notre paysage urbain, à compter de février/mars 2023.

Le parc du hameau des Baïsses, exposé plein soleil, sera planté dès le début de l'année 2023 d'arbres offrant de belles surfaces ombragées et des îlots de fraîcheur : micocouliers, tilleuls à petites feuilles, ormes résistants ….

Cette opération s'inscrit dans la démarche du « bien-vivre ensemble » voulue par l'équipe municipale, présentée à l'occasion des vœux de début d'année.

Situation actuelle

Après aménagements

Commémoration de l'Armistice

C'est en présence de nombreuses autorités civiles et militaires que l'Armistice a été commémorée le 11 novembre dernier, au Monument aux Morts du cimetière.

Elus, Porte-Drapeau et associations du monde combattant, délégations de Sapeurs-Pompiers et du 25ème Régiment du Génie de l'Air d'Istres, membres de la Réserve Communale de Sécurité Civile, ainsi qu'un public nombreux, étaient réunis pour honorer ce devoir de mémoire essentiel.

Les enfants du nouveau CMJ, pour qui c'était la première sortie officielle, ont fièrement procédé à la levée des couleurs et entonné La Marseillaise.

Ces temps d'hommage, auxquels doivent être associées immanquablement les jeunes générations, sont, au vu de l'actualité, des appels à l'apaisement, à la solidarité, à l'entraide, au respect des autres ainsi qu'à la mémoire de nos soldats engagés pour notre liberté.

PORTRAIT

Jean-Louis Donadio

Adjoint délégué aux travaux, voiries, environnement, agriculture et chasse, animation du hameau des Baïsses

Après 40 ans de vie professionnelle dans le monde des voilures tournantes (Eurocopter et Airbus) Jean-Louis Donadio est adjoint au Maire depuis 2014.

Homme de terrain et amoureux de la nature, c'est tout naturellement que les délégations environnement, agriculture et chasse lui sont confiées. Fort de l'expérience de son premier mandat, Jean-Louis est aujourd'hui troisième adjoint de l'équipe de Julie Arias.

Elu omniprésent sur le terrain, il est aussi délégué aux travaux, animateur du hameau des Baïsses, vice-président du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples), représentant au sein de Menelik (ex SABA-Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) et correspondant incendie et secours de la commune.

Sa fibre nature est à la base de son lien solide avec le CCFF (Comité Communal Feux de Forêt), aujourd'hui RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile), et son dirigeant Richard Vervisch ; bénévole parmi les bénévoles, il est à l'initiative des opérations « matinée citoyenne » de nettoyage des points pollués par des irresponsables, et pour la surveillance des massifs principalement pendant la période sensible estivale, et en général toutes actions pour la préservation de notre belle commune de 6 800 hectares et ses grands espaces naturels.

Les Etats Généraux de Provence

Transitions (énergétiques, numériques), cohésion sociale et attractivité : le Département vous invite à faire part de vos solutions sur de nombreux sujets qui sont au cœur de vos préoccupations.

Le Département relance « les Etats Généraux de Provence », fort du succès de la première édition en 2015.
A travers cette grande consultation citoyenne ouverte à tous, la collectivité entend vous donner la parole, habitants des Bouches-du-Rhône, pour bâtir avec vous l'avenir du territoire.

Jusqu'à la fin du mois de janvier, la plateforme **www.etatsgenerauxdeprovence.com** est ouverte pour recueillir vos contributions.

13 rencontres citoyennes seront également programmées dans différents bassins de vie des Bouches-du-Rhône. A l'issue de cette phase de recueil, les contributions seront synthétisées pour établir une feuille de route concrète et réalisable.

L'ensemble des communes est pleinement associé à cette démarche et y contribue également.

La première consultation citoyenne de 2015 a permis la mise en place du dispositif « la Maison du Bel Âge Itinérante » ; un important projet destiné à nos Seniors. La caravane du Département a depuis sillonné les communes de façon régulière et répétée. (cf p. 5, CCAS).

Pour le lancement de cette nouvelle édition, une rencontre citoyenne aura lieu sur notre commune prochainement ; la date retenue sera portée à votre connaissance par le biais de nos réseaux de communication habituels.

Toute la lumière sur …

La municipalité est engagée de longue date dans une démarche écoresponsable, notamment depuis le passage de son éclairage public en technologie LED, procédé plus performant et moins consommateur.

Système installé entre février et mai 2018 sur l'ensemble de son territoire, sa puissance d'éclairement a même été passée, depuis plus d'un an, à 50% de sa capacité maximale, et depuis fin août, à 20%.

Aujourd'hui, en écho aux consignes gouvernementales et en concertation avec les communes du Pays Salonais, la municipalité a opté pour l'extinction de son éclairage public aux heures les plus calmes de la nuit, à la fois pour la réduction de sa facture énergétique mais aussi pour la protection de la biodiversité.

A titre expérimental, les **nouveaux rythmes** d'éclairage public ont fait l'objet de concertations préalables avec les comités citoyens et d'intérêt de quartiers : hors horaires d'extinction totale (23h30/5h30, à l'exception de certains secteurs pour impératif technique), la puissance d'éclairement est de 20%, et les façades et points divers sont éteints de 21h à 6h.

Concernant **les illuminations de Noël**, lancées à l'occasion du Marché de Noël, elles seront assurées de façon régulière du 9 décembre au 2 janvier et éteintes aux mêmes heures que l'éclairage public.

De façon générale, c'est l'ensemble des acteurs de la commune qui a été sensibilisé à la mise en œuvre des bonnes pratiques : vigilances chauffage ou climatisation, lumière, eau …

Pour exemple une température de 19° est plafonnée dans les bâtiments publics, hors écoles et crèches.

Enfin, en collaboration avec les maires du Pays Salonais, la municipalité travaille sur d'autres pistes d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement, qui pourraient être mises en place à l'échelle du territoire, pour une efficacité renforcée.

Vie Economique & Sociale

Terroir et récompenses :

Une fois de plus, nos grands domaines font rayonner notre commune grâce à leur savoir-faire et leur professionnalisme : des compétences que leurs propriétaires se sont transmises de père en fils (fille) sur plusieurs générations.

Palmarès des vins

Domaine de Château Virant

- 12 médailles d'or
- 12 médailles d'argent
(dont certaines hors frontières)

Domaine de Saint-Savournin

- 2 médailles d'or

Domaine de Calissanne

- 20 médailles d'or
- 11 médailles d'argent
- 4 médailles de bronze

Cellier des Coteaux

- 1 médaille d'argent

Domaine de La Cadenière

- 1 médaille d'argent et des distinctions hors frontières

Palmarès des huiles d'olive

Domaine de Château Virant

- 14 médailles d'or
- 11 médailles d'argent (dont concours internationaux)

Domaine de Calissanne

- 13 médailles d'or
- 3 médailles d'argent
- 1 médaille de bronze

Domaine des Roures

Il s'est quant à lui concentré sur son activité, qu'il souhaite amplement développer cette année sur notre commune.

Mas Sénéguier

- 1 médaille d'argent

Actu commerces

› **Caroline Gayet,** infirmière DE (Diplômée d'Etat) ; 14 bis rue de la République Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile **06 11 09 87 64** ; carolinegayet17@gmail.com

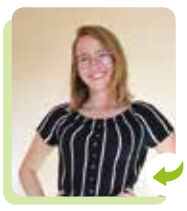

› **Marion Di Marco,** psychomotricienne 999 allée Caravaca (pôle médical) Sur rendez-vous : mercredi de 9h à 13h ; vendredi et samedi de 9h à 18h ; **06 16 33 14 67** ; marion.di-marco@psychomotricien.eu negayet17@gmail.com

› **Mélanie Menco,** Orthoptiste 999 allée Caravaca (pôle médical) Sur rendez-vous : mardi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; **04 90 19 23 36** ; orthoptie.menco@gmail.com ; www.doctolib.fr

› **Sophie Gil,** kinésithérapeute 11 place de la République (rue Auguste Cavalier) ; Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 20h ; mardi de 9h à 12h ; **04 90 42 85 83**

› **Delph'Esthétique,** , diplômée soins post-cancers ; 999 allée Caravaca (pôle médical) Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 9h à 19h ; samedi de 10h à 18h; le jeudi à domicile; **07 50 03 31 21**; delphesthetique13@gmail.com ; facebook : Delph' Esthétique Soins à domicile

› **Colette Tanguy,** sophrologue et naturopathe 319 rue Victor Estienne ; Tous les lundis, ou à domicile ou en visio ; **07 68 52 27 83** ; colette.sophrologue.naturopathe@gmail.com ; www.colette-sophrologue-naturopathe.com ; facebook : A fleur de sophro

› **Amandine Boltes Panarisi,** sophrologue et coach consultante en parentalité et éducation ; A domicile du lundi au samedi de 9h à 19h ; **06 20 43 82 55** ; lesgrainesda@gmail.com ; facebook : Amandine Boltes Panarisi

› **Marie-Paule Mekhelian et Megane Lopez,** soins énergétiques et sophrologie 999 allée Caravaca (pôle médical) - Marie-Paule - sur rendez-vous le mercredi, jeudi et vendredi ; **06 21 09 33 08** ; mp.mekhelian@gmail.com ; Megane – lundi, mardi et samedi sur rendez-vous ; **06 21 56 73 89**

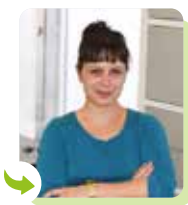

› **Héléna Fulchiron,** psychologue clinicienne et psychothérapeute 319 rue Victor Estienne ; 07 66 44 45 94 ; https://helenaf3.wixsite.com/fulchiron-psychologue

› **Nastasya Gawrysik,** pédicure podologue 999 allée Caravaca (pôle médical) ; Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h ; le samedi de 9h à 14h ; **06 26 08 54 15** ; nastasya.gawrysik@gmail.com

› **Justine,** Pépite de Beauté, prothésiste ongulaire et esthéticienne ; **06 46 25 77 10**

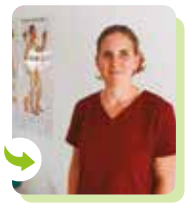

› **Diane Fagni,** ostéopathe (pédiatrique, périnatale, psycho-émotionnelle et physique) ; 237 rue des Farigoules, du lundi au vendredi de 9h à 18h ; **06 79 88 12 00** ; dmathieu.osteo@gmail.com

› **Blanc Opticiens,** nouveau magasin allée Caravaca (pôle médical) ; Lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h ; **04 88 43 72 67**

› **Dsantiquités,** antiquaire route de Marseille (RD 113 après la boulangerie) ; Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h ; **06 72 70 29 13** ; dsantiquites@wanadoo.fr ; instagram : @fds_antiquités

› **Provence Paëlla,** traiteur 3 avenue des Pins (parking Cellier des Coteaux); Vendredi et samedi de 9h à 14h, dimanche de 17h30 à 21h30 ; **07 82 56 37 37** ; provencepaella13@gmail.com ; facebook : paella en provence

› **Yannick Morel,** réparateur cycles 219 rue Lafayette ; Sur rendez-vous ; **06 14 19 02 88** ; atelier.rustine@gmail.com ; facebook : Rustine

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS LANÇONNAIS SUR L'ANNUAIRE ÉCONOMIQUE DU SITE WEB MAIRIE, ONGLET VIE ÉCONOMIQUE

Lançon-Provence.fr

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Bouger Âgé

Le sport des Séniors

Le second partenariat entre le CCAS, le Pôle Infos Séniors 13 (PIS 13) et le Comité Départemental des Offices Municipaux des Sports 13 (CDOMS 13), a permis de mettre en place une nouvelle action gratuite pour nos Lançonnais de 60 ans et plus, consacrée au maintien de l'autonomie et la mobilité.

Depuis le 12 septembre, tous les lundis matins, une quinzaine de Lançonnais profitent des conseils avisés de leurs deux encadrants sportifs spécialisés, Claire et William.

Ils ont 24 séances pour travailler sur leur mobilité, renforcer leur corps et surtout prendre soin de leur santé dans la bonne humeur.

Bouger pour tous, sport sur prescription

Cette action a pu voir le jour grâce au portage du CDOMS 13. Elle s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus, personnes sédentaires atteintes de maladies chroniques ou en situation d'obésité et éloignées de la pratique sportive.

Uniquement sur prescription médicale via un formulaire spécifique fourni par le médecin traitant, ce dispositif permet aux administrés concernés d'être orientés et accompagnés gratuitement pendant 24 semaines sur la découverte d'activités physiques adaptées à leur pathologie et encadrées par des professionnels spécialisés.

Son objectif est de faciliter l'accès à une activité physique durable pour des personnes qui en sont éloignées pour des raisons de santé, des programmes dits «passerelles » sont mis en place pour favoriser l'insertion de ces personnes au sein d'une association sportive locale ou pour les inciter à pratiquer de façon autonome une activité physique sur le long terme.

Le premier groupe d'une dizaine de patients, après des tests de capacité, a pu expérimenter ce dispositif le 10 novembre, toujours encadré par des éducateurs sportifs spécialisés.

Le Bel Âge à l'honneur

Pour la deuxième saison, à la demande du CCAS, le Département a mis à la disposition des Lançonnais le dispositif de la « Maison du Bel Age Itinérante ».

Visite de Pauline Bechet, adjointe à l'action sociale et Mme le Maire

Les agents du Département ont reçu 48 Lançonnais, aussi bien curieux des dispositifs proposés que pour évoquer leur situation personnelle et familiale en lien avec une demande de maintien à domicile ou placement en établissement adapté.

Que ce soit sur les questions de démarches administratives ou demandes de prestations, les solutions pour faciliter la vie quotidienne ou les ateliers de réalité virtuelle, séances de relaxation, stimulation de ses capacités cognitives, ateliers pour tester sa mémoire, nos Lançonnais de 60 ans et plus ont trouvé une réponse adaptée à chacune de leur demande.

Zoom sur le chèque énergie

Le chèque énergie a été généralisé en 2018. Il est attribué automatiquement suite à la déclaration de revenus, en fonction d'un barème.

Selon de RFR (Revenu Fiscal de Référence) et la composition familiale, les bénéficiaires reçoivent un chèque énergie dont le montant peut varier de 48 à 277 euros. Une grande majorité de bénéficiaires l'utilise pour régler une partie de leurs factures gaz et/ou électricité.

Son utilisation est simple : envoi par courrier à son fournisseur d'énergie en joignant une photocopie de la 1ère page de la facture ; par internet, il faut alors recopier les chiffres figurant sur la facture et sur le chèque énergie.

Renseignements : **0 805 204 805** (gratuit) ; chequeenergie.gouv.fr (rens. et utilisation)

Important : il est nécessaire de faire sa déclaration de revenus chaque année dans les délais. C'est l'administration fiscale qui a la charge d'établir la liste des bénéficiaires du chèque énergie.

Fin 2022, les ménages éligibles au chèque énergie en recevront un second, exceptionnel, d'une valeur comprise entre 100 et 200 euros, pour faire face à la hausse des prix.

Le fonctionnement et l'utilisation sont identiques au chèque énergie envoyé à la fin du mois de mars pour les Nordistes.

Lançon Santé, association et Maison de Santé

Fondée en 2019, l'association 3PLS regroupe la majorité des professionnels de santé de la commune. Désireux de se regrouper pour travailler en coordination, ils souhaitent offrir à la population d'autres services que des soins à l'acte et curatifs.

De cette volonté est née une Maison de Santé pluriprofessionnelle multisite labellisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé.)

Pour les patients des médecins de la MSP : accès aux soins facilité ; partage d'information entre professionnels amenés à assurer leur suivi médical ; orientation vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs dont ils auraient besoin ; échanges avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux notamment avant et après toute hospitalisation.

Chacun des 21 professionnels associés (médecin, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes, podologue, pharmacien) ainsi que les partenaires (psychologue, sage-femme…) participent, en plus de leur activité professionnelle classique, à des actions de santé coordonnées (échanges autour de problématiques médicales ou sociales de patients, mise en place de protocoles pluri-professionnels…)

Des actions de santé publique et d'éducation à la santé sont également organisées. On a pu voir des professionnels présents sur le marché hebdomadaire, sur le parking des supermarchés… pour des actions d'information sur la vaccination, sur l'arrêt du tabac…

La Maison de Santé est le fruit d'une étroite collaboration avec la municipalité, accompagnatrice et moteur du projet. Un terrain a été trouvé quartier des Pinèdes.

Nos prochaines éditions vous informeront de l'avancement du programme.

Les 100 printemps …

… de Marie-Jeanne …

Née à Marseille le 25 septembre 1922, Marie-Jeanne Vehrlé est arrivée à la résidence Villa Marie le 20 septembre 2018.

Chaleureusement entourée et choyée par le personnel et la direction comme le sont tous les résidents, elle communique sa gaieté et son dynamisme à son voisinage.

Ravie de recevoir la visite de Mme le Maire, elle a trinqué son verre, partagé son gâteau d'anniversaire et raconté son parcours de vie.

« *Je me suis mariée pendant la seconde guerre mondiale et donné naissance à un garçon en 1949 (aujourd'hui habitant Sibourg). J'ai été passeur de messages pour la résistance, ambulancière pour la Croix Rouge américaine* ».

Vendeuse en bijouterie, Marie-Jeanne a pris sa retraite en 1987. Elle a vécu également à Saint-Cyr-sur-Mer.

Toujours avec un sourire malicieux, elle a confié son secret de longévité à Julie Arias :

« *J'ai pratiqué la gymnastique, la natation, fait des séjours mer et montagne et des marches de 10 km avec mon mari durant de longues années* ».

… et de Raymond…

Raymond Mallerin est né le 10 octobre 2022. Après une scolarité à Marseille de 1931 à 1940, il retourne à Paris où il suit des études de Lettres, se marie avec Louise avec qui il aura deux enfants, et démarre sa carrière d'enseignant.

De 1958 à 1966, il est proviseur de lycée français au Cambodge, au Maroc, puis au lycée de l'Empéri à Salon jusqu'en 1969. Cette année-là, il vient habiter Lançon.

Fondateur et directeur du Centre éducatif et culturel d'Istres, puis inspecteur d'académie jusqu'en 1982, Raymond Mallerin profite ensuite de sa retraite pour voyager aux quatre coins du monde.

Il s'investira beaucoup pour Lançon : contribution à la création du CLASSEC (Centre Lançonnais d'Animation Sociale, Sportive, Educative et Culturelle) ; animateur au club de La Bergerie (ciné-club, débats, théâtre) ; conférencier ; aide à la création de la médiathèque ; et aujourd'hui fervent adepte du festival Musique à la Ferme et adhérent fidèle des Amis du Vieux Lançon.

Il est un amoureux de la culture et des cultures du monde.

… après ceux de Georgette

… dès le mois de mars, nous fêtions notre première centenaire de l'année, en la personne de Georgette Meunier (cf TU avril).

2022 reste une année exceptionnelle, 3 centenaires résident sur notre commune, 3 belles personnes chaleureuses et dynamiques.

Vie Locale

Trial Championnat

Le Moto Club de Toulon est organisateur depuis 1987 dans le domaine de la moto et du trial.

La finale du Championnat de France de Trial Vintage a pu se dérouler, après 3 années d'annulation, les 5 et 6 novembre derniers sur le domaine de Saint-Savournin et en dehors de la propriété.

Un terrain de jeu grandeur nature composé de 10 zones, 10 km d'interzones, modelé à la perfection pour 145 pilotes aguerris, concourant sous différentes catégories sur 2 jours de compétition hors-normes.

3 grands champions étaient à nos côtés pour l'occasion : Gilles Burgat, 1er champion du monde français de trial ; Alexis Perzinsky, champion du monde de trial vintage en support class 2022 ; Philippe Berlatier, champion du monde de trial vintage en 2022.

Quel plaisir aussi de voir rouler des pilotes voisins ou venus de très loin, au-delà de nos frontières.

Ce fut un évènement réunificateur, un langage universel : le Trial Vintage !

Les titres de champions de France ont été remis en présence de Mme le Maire et Guy Beltrando, Adjoint délégué au sport.

Le public a pu profiter de l'évènement, grâce à deux points d'accueil : la boutique du domaine et la propriété : animations, food-trucks, buvettes, expositions, et un temps favorable : quoi de mieux ?

Nous remercions la Commune de Lançon-Provence, le Domaine Saint-Savournin ainsi que toute l'équipe du MC Toulon ; une entente toujours aussi fédératrice.

Charles Giraud, Président du Moto Club Toulon

Podium catégorie criterium post 80: Aexis Perzinsky, Moto Club Toulon (moto Fantic) ; Michel Barberis, AMSL Levens (moto Bultaco); Alain Bonnin, AMC Grasse (moto Yamaha)

Les chiens guides

L'association « Les Chiens Guides d'Aveugles » de Provence Côte d'Azur Corse a accueilli plus de 600 visiteurs le 24 septembre dernier. Créée en 1966, elle a installé son 2ème centre d'éducation de chiens guides sur la commune de Lançon-Provence en 2017.

Les travaux d'aménagements terminés, les Lançonnais ont pu découvrir ses locaux qui permettent, avec le centre d'Eze (Alpes Maritimes), de former et remettre gratuitement environ 20 chiens guides chaque année.

Cette journée avait lieu dans le cadre de la Fête nationale des chiens guides, pour permettre au grand public de découvrir cet univers. De nombreux ateliers et démonstrations aidaient à comprendre la manière dont sont éduqués ces chiens exceptionnels, mais aussi des animations pour petits et grands. Les stands autour de la déficience visuelle ont permis à de potentiels bénéficiaires d'un chien guide ou d'une aide électronique de se renseigner en vue de leur demande.

Les chiens guides remis en 2019, 2020 et 2021 (soit plus de 40) ont été mis à l'honneur sans oublier les familles d'accueil de ces guides de lumière (plus d'une soixantaine de familles actives, relais, week-end).

L'association précise qu'un chien guide coûte 25 000€ (de son arrivée à 2 mois jusqu'à sa retraite). Remis gratuitement à son maître déficient visuel, c'est uniquement grâce à la générosité du public (dons, legs) que ces remises sont possibles.

Pour participer à l'aventure : www.chiensguides.org

APE Village

Fidèle envers ses engagements, l'APE Village s'est fixée pour objectif, cette année encore, d'organiser des manifestations et faire briller les étoiles dans les yeux de nos chers petits.

Présente tout au long de l'année au sein des écoles, mais aussi en extérieur, pour animer, créer de jolis moments de partage et faire le lien entre familles, enseignants et mairie.

En septembre, l'APE était devant les écoles pour Le Café de Rentrée ; au parc municipal en octobre lors de La Journée des Familles (près de 90 familles ont pu profiter de jeux et d'animations, un vrai régal pour petits et grands) ; courant octobre, sur Facebook pour les Concours d'Halloween ; à l'Espace Marcel Pagnol en novembre pour la Bourse aux Jouets.

L'APE n'oublie pas de revêtir son habit rouge pour organiser les festivités autour de Noël, notamment avec l'opération Cartes de Vœux réalisées par les enfants pour nos aînés ; mais aussi en déposant des goûters dans chaque école au pied du sapin et en offrant un petit présent à chaque élève.

Le café de la rentrée

De belles surprises sont encore à venir : le 3 mars, soirée masquée ; le 4 avril, chasse aux œufs ; le 13 mai, concours de pétanque.

Suivez toute notre actu' sur Facebook APEvillage Lançon

Nous profitons de cet article pour remercier tous nos bénévoles qui œuvrent au quotidien pour donner le sourire à nos enfants et font que l'APE Village perdure depuis de nombreuses années.

Concours de desserts

Le 7ème concours régional amateur de desserts, organisé le 22 octobre dernier par Gourmicom en partenariat avec la mairie, avait pour thème « La fantaisie ».

En présence d'élus, le jury composé de blogueuses, traiteur et présidents d'associations culinaires (dont la finaliste de la saison 8 du « Meilleur pâtissier»), a remis les prix à :

Stéphanie Ruiz de Miramas (n° 1) ; Arianne Berniere de Saint-Chamas (n° 2), Inna Ambartsoumian de Miramas (n° 3) ; Arianne Berniere de Saint-Chamas (prix du public).

La tombola gourmande a permis de récolter la somme de 118€ ; les bénéfices de la manifestation ont été intégralement reversés au Rotary Club Aix Sextius, en soutien à l'association Polymômes PACA (enfants et adolescents polyhandicapés).

Les lauréates et organisateurs

Yoga

L'association Surya propose des cours de Yoga dans une belle salle au centre-ville, rue Hoche : remise en forme, bien-être, détente, équilibre, force, souplesse, physique et mental, concentration et conscience de soi.

Créneaux adultes : lundi 9h30-11h, mercredi 18h30-20h, vendredi 9h30-11h, samedi 10h-11h30 ; Créneaux méditation : lundi et vendredi : 8h45-9h15 ; Créneaux pour jeunes à partir de 10 ans : mercredi 17h15-18h15

Cours d'essai gratuit – Infos : **06 79 83 54 43**; yogaprovence.over-blog.com

Lançon Handball

Les élèves lançonnais ont mouillé le maillot ; en mai dernier, le Lançon Handball a organisé des initiations auprès de 5 classes de 2 écoles (Les Pinèdes et Moulin de Laure).

Ces séances ont permis à plus de 130 élèves de découvrir le handball et de se préparer au « Minots Hand folie » qui a eu lieu en juin 2022.

Cette manifestation, organisée chaque année par la FFHB, se présente sous forme de grand tournoi de handball sur herbe, ouvert à toutes les écoles primaires. Cet évènement a d'ailleurs suscité de nouvelles vocations pour certains d'entre eux, et le club est ravi de les compter aujourd'hui parmi ses nouveaux licenciés.

Afin de remercier les écoles pour leur participation, la ligue PACA de Handball au travers le LHB leur a remis des dotations le mois dernier. Un beau moment partagé avec les enfants ravis de se savoir équipés de nouveau matériel pour parfaire leur apprentissage et se préparer aux évènements de cette nouvelle année. Oui, on remet ça en 2023 !

Vous êtes instituteur ou directeur d'école primaire ? Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à : contact@lancon-handball.fr

4 décennies de bénévolat

42 ans ! C'est toute une vie, la vie que Jackie Yvora a consacré au tennis, à son club mais aussi à son sport favori, en loisir et en compétition.

Elle y a façonné et solidifié les bases de l'association, largement participé à son développement, et œuvré pour son ambiance et sa cohésion. « Maman Poule » pour les petits, mais aussi pour les grands, elle leur confectionnait gâteaux et autres friandises et savait consoler les peines des malheureux perdants. Elle gérait le club et y assurait bien d'autres missions : joueuse, capitaine d'équipe, vice-présidente...

La dernière grande émotion de ces quatre décennies d'aventure a été la fête saluant son départ en retraite bien mérité, concoctée par le Président Philippe Milanesi et toute son équipe de bénévoles.

En présence de Mme le Maire, Guy Beltrando, Adjoint au sport (et tennisman) et de son nombreux public, elle a quitté les courts sur une victoire finale mémorable.

Merci Jackie pour cet exemple de dévouement, qui lui a valu d'être nommée citoyenne d'honneur par Mme le Maire et Présidente d'honneur du Tennis par les membres du Conseil d'Administration du club.

Téléthon édition 2022

Marie Nigri, Conseillère municipale, a pris à cœur l'organisation de la manifestation et la coordination entre les participants ; elle a signé à cet effet le contrat d'accréditation avec l'AFM Téléthon.

Signature du contrat d'accréditation

Un chalet gracieusement mis à disposition lors du Marché de Noël fut l'un des points de relais de l'évènement, permettant la collecte de dons.

En novembre, commerçants, artisans et entreprises locales s'étaient déjà fortement mobilisés en proposant diverses animations au sein de leurs boutiques respectives.

Tout au long du mois de décembre, des associations s'ajouteront à ce programme spécial Téléthon, avec entre autres suggestions la journée du Team Saci et la marche nocturne du CCFF, le 3 décembre, des tombolas et autres actions diverses….. (programme à suivre sur l'agenda en ligne).

La municipalité remercie d'ores et déjà toutes les personnes engagées pour cette belle cause humaine et solidaire.

Soulignons par ailleurs que, à l'occasion des fêtes d'Halloween, les commerçants ont joliment et diversement animé le centre urbain : devantures décorées, déguisements, bonbons offerts (une dizaine de kg chacun). La municipalité les remercie vivement.

Lançongeles Country

Après avoir participé aux qualifications le 21 octobre aux Pays Bas et le 18 novembre en Belgique, Léa Le Petit et Betty Alart défendront les couleurs du club lançonnais au championnat du monde en Autriche, le 1er décembre.

Lançon Sporting Club

Graines de champion ! La nouvelle année sportive démarre sous l'étoile de la victoire.

En effet, le week-end des 14 et 15 octobre, Emily, Ethan et Sosthène ont brillé dans l'enceinte du gymnase de Saint-Cannat, où se déroulait le Shiren génération 13 du secteur ouest.

Emily, ceinture verte, a gagné le Shiren des moins de 38 kg. Nous sommes fières de cette première place sur le podium sachant que cette année le club promeut le judo féminin.

Puis ce fut au tour de Sosthène et Ethan, nos ceintures bleues, qui après des qualifications remportées avec panache sont montés respectivement sur la deuxième et troisième marche du podium. De plus, Sosthène a été récompensé par le diplôme du meilleur comportement (Fairplay) décerné par la commission, une fierté décuplée d'autant plus qu'il s'agit du fils de notre sensei.

Merci à nos graines de champions de porter les couleurs de notre club aussi haut.

Trek'in Gazelles

Ce trek d'orientation 100% féminin rassemble chaque année des femmes de 18 à 71 ans de toutes nationalités dans le désert marocain. Parmi les concurrentes, une équipe de trois femmes du sud a participé à cette aventure, du 17 au 22 novembre, dont une lançonnaise, Camille.

Noël en Provence

La Maison des Arts et Traditions ouvre ses portes samedi 10 et dimanche 11 décembre, de 14h à 17h.

Présentation des traditions provençales de la crèche et des 13 desserts.

Les salles archéologiques seront visitables également sur demande.

Lesamisduvieuxlancon.fr ; **06 13 96 56 63**

Seniors, votre avis nous intéresse

Le Conseil des Sages organise une enquête auprès des Seniors, pour connaître leurs attentes du quotidien, dans divers domaines: culturel, sportif …

Un formulaire spécifique est téléchargeable sur le site web : lancon-provence.fr, onglet Vie municipale /Conseil des Sages ou à l'accueil de la Mairie

Les animations culturelles de la Médiathèque

Rendez-vous philo

À 10h30

avec Carine Raynal

- Samedi 17 décembre

La beauté est-elle universelle ?

Gratuit - Tout public à partir de 10 ans -

Réservations : **04 90 42 98 30**

Poète ou lecteur d'un soir ?

- Samedi 21 janvier à 19h

Dans le cadre national des « Nuits de la Lecture » (7ème édition), cette année sur le thème : la peur, c'est à vous de jouer ! A la composition, à la lecture ou tout simplement à l'écoute ... venez participer.

Lors de cette soirée consacrée à la lecture à voix haute, venez partager avec nous votre texte, poème, conte, extrait préféré pour nous faire frissonner. À vous de déclamer ou chuchoter des histoires à faire peur.

Autour d'un apéritif, nous écouterons ainsi des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête et nous nous détendrons devant la démonstration de danses (Lindy Hop) proposée par Alain Henry, Lançonnais et lecteur fidèle.

Droit d'entrée : quelque chose à grignoter ou à boire pour un apéritif convivial - Tout public de 10 à 99 ans - Médiathèque du Roulage : **04 90 42 98 30**

Agenda des manifestations

Agenda

Bourse aux jouets
Dimanche 4 décembre, 8h/18h
Gymnase de Sibourg
Contact : APE 06 25 78 31 19

Loto des chasseurs
Dimanche 4 décembre, 14h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 60 69 23 75

Conseil municipal
Mardi 6 décembre, 19h
Salle d'honneur, Mairie
Contact : 04 90 42 98 10

Collecte de sang
Jeudi 8 décembre, 15h/19h30
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 50 06 85 27

Expo vente Noël De Fil en Aiguille
Vendredi 9 et samedi 10 décembre, 14h/18h
City stade des Baïsses
Contact : 06 26 56 24 20

Gala de G.R.
Samedi 10 et dimanche 11 décembre, 10h30
Nouveau gymnase
Contact : 06 65 65 80 20

La crèche et les 13 desserts
Samedi 10 et dimanche 11 décembre
Maison des Arts et Traditions
Contact : 06 13 96 56 63

Loto de l'A.S.L.P.
Dimanche 11 décembre, 15h
Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 07 08 48 77

Rendez-vous philo
Samedi 17 décembre, 10h30
Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

Loto du foot Sibourg
Dimanche 18 décembre, 15h
Gymnase de Sibourg
Contact : 07 71 26 99 07

Recensement 2023, la commune recrute

Commune de moins de 10 000 habitants, Lançon doit organiser le recensement de sa population tous les 5 ans, en partenariat avec l'Insee (Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques).

La prochaine opération se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

A cet effet, 20 agents recenseurs se partageront le territoire découpé en autant de zones. Munis d'une carte d'identité avec photo qu'ils doivent vous présenter lors de leur visite, ils sont sous la responsabilité de Mme le Maire et encadrés par un coordinateur.

Ils auront pour mission de procéder à des enquêtes à domicile sur le logement et votre situation socioprofessionnelle, tous renseignements qui restent confidentiels. Le recensement est légalement obligatoire, vous pourrez répondre au questionnaire soit à l'aide du dossier papier laissé par votre agent recenseur lors de sa première visite, soit par le biais du site internet.

Le recensement est un outil pour les entreprises (nouveaux commerces et logements), les associations, l'Etat (politiques publiques), les communes (décisions adaptées, contribution de l'Etat à son budget, équipements collectifs …)

La municipalité vous remercie d'accueillir avec courtoisie l'agent recenseur de votre quartier.

Le rôle d'agent recenseur vous tente ? Adressez votre candidature (cv + lettre de motivation à l'attention de Mme Le Maire) à : recrutements@lancon-provence.fr

Seniors Lançonnais

Vos fêtes de fin d'année offertes par la municipalité, pour vous qui vous êtes inscrits en Mairie.

Distribution des colis de Noël
Pour les + 70 ans inscrits au préalable et qui ont fait ce choix
du 1er au 15 décembre, de 9h à 12h, tous les matins en mairie (salle d'honneur)

Goûter dansant de Noël
Pour les + 65 ans inscrits au préalable
vendredi 9 décembre, à 14h, au gymnase du complexe sportif Marcel Pagnol

État-civil

Naissances

- **Loris SERRES** le 4 août
- **Maëly et Romy PETIT** le 9 août
- **Matteo CHIALVA** le 29 août
- **Justine NOLIN** le 3 septembre
- **Victoria ROSSI** le 9 septembre
- **Chanel CUTOLO-HATAT** le 15 septembre
- **Mathilde LABEILLE** le 19 septembre
- **Baptiste URBANSKI** le 26 septembre
- **Victor LOMBARD-BERMOND** le 11 octobre
- **Elios CHEVRIER** le 12 octobre
- **Sandrine GARGANO et Corinne JEANBLANC** le 1er octobre
- **Ngoc VAN HUYNH et William LOUVIERS** le 1er octobre
- **Justine MENUT et Fabien DUC** le 15 octobre
- **Laetitia ANDRE et Xavier CHAMON** le 29 octobre
- **Sophie LEGATHE et Christophe VILPELLET** le 12 novembre

Mariages

- **Elodie PETIAU et Alisé BERUTTI** le 3 septembre
- **Sonia ADNANE et Gaëtan CANONE** le 3 septembre
- **Caroline RAVIOL et Guillaume GLEIZE** le 10 septembre
- **Malika ISSAD et Hervé BOYER** le 10 septembre
- **Estelle GROSSETETE et Yves CARPENTIER** le 10 septembre
- **Christel SCHERRER et Christophe LEYNAUD** le 17 septembre
- **Magali RUIZ et Julien LAPEYRE** le 24 septembre
- **Alvina GARCIA et Jean-Baptiste CAYSAC** le 24 septembre
- **Alexandra THOMPSON et Julien RUSSO** le 1er octobre

Pacs

- **Roxane GRIMAUD et Adrien LEFORESTIER** le 1er septembre
- **Hatice DEMIRTURAN et Francisco HERAS MARTINEZ** le 5 septembre
- **Astrid HISTEL et Philippe GEORGES** le 7 septembre
- **Ombeline BRICO et Dylan PRUDHOMME** le 10 octobre
- **Katie AUDIBRAND et Virgile DUMOULIN** le 26 octobre

Publication de naissance
Elle est soumise à consentement parental. Le formulaire est joint au courrier de félicitations de Mme le Maire.

Mariage, Pacs, Reconnaissance
Les retraits et dépôts de dossier se font sur rendez-vous auprès du service Etat Civil.

Décès

- **Jean PIACENTINI** *(89 ans)* le 8 septembre
- **Paulette LA MARCA** *(81 ans)* le 8 septembre
- **Christian LOSILLA** *(63 ans)* le 15 septembre
- **Jean-Claude BECQUE** *(77 ans)* le 19 septembre
- **Maurice DEVOUX** *(88 ans)* le 21 septembre
- **Frédia BEAUTOUR épouse MORENO** *(81 ans)* le 26 septembre
- **Denis FLAHAUT** *(72 ans)* le 26 septembre
- **Sandrine BLANC** *(51 ans)* le 26 septembre
- **Ernest REYNE** *(82 ans)* le 1er octobre
- **Edmond GHIO** *(70 ans)* le 4 octobre
- **Saad ZORGANI** *(65 ans)* le 6 octobre
- **Emilienne VALLIERE épouse CHAUVET** *(95 ans)* le 18 octobre
- **Claude BEGUIN** *(71 ans)* le 20 octobre
- **Julie CANOVAS épouse SANCHEZ** *(94 ans)* le 26 octobre
- **Louise-Paule LEVENT épouse CARLIER** *(93 ans)* le 29 octobre
- **Patricia MAROTEL** *(64 ans)* le 2 novembre
- **Richard SOLER MORET** *(81 ans)* le 4 novembre
- **Hervé SOUBITÉ** *(70 ans)* le 6 novembre
- **Martin RODRIGUEZ** *(95 ans)* le 9 novembre
- **Renée TOCHE** *(79 ans)* le 13 novembre
- **Virgile CANALIS** *(92 ans)* le 14 novembre

Bien que n'étant pas Lançonnais, Richard Soler s'était beaucoup investi dans la vie associative de notre commune, plus particulièrement au club du 3ème âge. Il participait aux diverses activités, et notamment au sein de la chorale. Il y avait lié de nombreuses amitiés.

Cartes d'identité et passeports
La commune de Lançon-Provence est équipée désormais du dispositif de fabrication des cartes d'identités et passeports. Pour ces démarches, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service Etat Civil.

Changement de nom
La démarche est possible en mairie, sur retrait du dossier auprès du service Etat Civil.

Contact Etat Civil : **04 90 42 99 61**

Le Trait d'Union n°18 - décembre 2022
Bulletin Municipal d'Informations brèves
Éditeur : Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10
Directeur de publication :
Julie ARIAS - Maire de Lançon-Provence
Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Service communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon
label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.800 exemplaires
Dépôt légal à la parution